

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.
Marcq. ....	6 41	11 14	PARIS. — D.	20 s.	9h 50	CAHORS. — D.	4h 42	11h 11	TOULOUSE D.	5h 40	9h 14	CAHORS. — D.	7h 40	11h 30	PARIS. — D.	8h 30	11h 30
Parnac. ....	6 54	1 26	— Express.	8	7h 45 m	Sept-Ponts. . .	4 53	11 21	BORDEAUX. D.	7 25	10h 35	ARCAMBAL. . .	8 11	12 31	CAPDENAC D.	7 45	11 30
Luzach. ....	7 3	1 34				Cieurac. ....	5 11	11 29	» » » »	» » » »	» » » »	VERS. ....	8 11	12 31	LAMADELEINE. .	7 56	11 54
Castelfranc. .	7 18	1 47	BORDEAUX. . .	5 45	3 15	Lalbenque. . .	5 20	11 39	Montauban D.	7 25	10h 35	St-Géry. ....	8 11	12 31	TOIRAC. ....	8 10	12 18
Puy-l'Évêque. .	7 31	1 59	M. Libos. — D.	3 40	9 »	Montpezat. . .	5 31	11 52	Fonneuve. . .	7 40	10 49	St-Cirq. ....	8 42	12 38	Montbrun, hal.	8 20	12 29
Sotirat-Touzac	7 43	2 8	Fumel. ....	3 48	9 7	Borredon. . .	5 45	12 6	Albias. ....	7 55	10 58	St-Martin-Lab.	8 53	1 35	Calviac, hal.	8 45	1 5 6 9
Fumel. ....	8 6	2 29	Sotirat-Touzac	9 1	9 19	Caussade. . .	5 55	12 16	Réalville. . .	8 41	11 7	St-Martin-Lab.	8 53	1 35	St-Cirq, halte.	9 4	1 26 6 18
M. Libos. — A.	8 13	2 35	Duravel. ....	9 19	9 23	Albias. ....	6 13	12 34	Caussade. . .	8 31	11 19	Calviac, hal.	9 4	1 44	St-Cirq, halte.	9 3	1 36 6 31
BORDEAUX. . .	3 51	8 11	Puy-l'Évêque. .	9 19	9 23	Montauban. A.	6 39	1 »	Montbrun, hal.	8 31	11 19	Cajarc. ....	9 17	2 10	Conduché. . .	9 11	1 55 6 38
PARIS — Ar. 111	46	4 37	Gastelfranc. .	9 47	9 52	Fonneuve. . .	6 22	12 43	Borredon. . .	8 46	11 30	Montbrun, hal.	9 33	2 24	Saint-Géry. . .	9 25	2 22 6 55
(*) Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.			Luzach. ....	9 47	4 16 10 5	Albias. ....	6 39	1 »	Montpezat. . .	9 13	11 51	Toirac. ....	9 44	2 45	Vers. ....	9 34	2 35 7 »
			Parnac. ....	9 57	4 26 10 15	Montauban. A.	6 39	1 »	Lalbenque. . .	9 30	12 9	ARCAMBAL. . .	9 44	2 45	ARCAMBAL. . .	9 44	2 56 7 12
			Mercuès. ....	10 9	4 38 10 28	BORDEAUX. . .	10 40	6 05	Cieurac. ....	9 49	12 18	LAMADELEINE. .	9 58	3 10	Cabessut, halte.	9 56	3 9 7 22
			CAHORS. — A.	10 25	4 50 10 43	TOULOUSE. A.	8 46	3 55	Sept-Ponts. . .	10 2	12 30	CAPDENAC. A.	10 12	3 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20 7 31

Cahors, le 24 Avril.

## LE PEUPLE ENFANT

« Le peuple a besoin qu'on s'occupe de lui comme d'un enfant. »

Qui a écrit ces paroles tendant à faire croire que le peuple est insouciant et qu'il faut le mener avec des lisières ? C'est le général Boulanger.

Le 10 avril, l'ex-père Hyacinthe, orateur de quelque envergure, écrivain de quelque valeur et surtout metteur en scène fort adroit, écrivait au général en se déclarant ennemi du parlementarisme républicain et disant que son idéal serait « une autorité, tout à la fois conservatrice, réformatrice et progressive. »

Le 13, le général répondait à l'ancien carme.

Dans sa réponse, il dit qu'un gouvernement doit être fort « par la confiance des masses populaires. »

Et il traite le peuple « d'enfant » dont il faut s'occuper charitablement et avec bienveillance.

Que le peuple soit enfant, parfois, c'est possible. Il s'engoue facilement d'un joujou, d'un panache, d'un soldat, fût-il en plomb ou en baudruche. Il l'acclame, il le fait parler, sauter, gesticuler, manœuvrer. A la fin, il le casse ou il le crève.

Mais ce n'est là qu'un des petits côtés du caractère politique d'un peuple.

Le peuple français a fait bien d'autres enfantillages.

Il a suivi en chantant la route de Versailles.

Il a fait de terribles journées.

Il a pris la Bastille et l'a démolie.

Il a coupé la tête à un roi et à une reine pour décapiter la royauté.

Il a démolé les Girondins après les avoir adorés.

Il a fait maintes sottises tout en restant très grand.

Bonaparte l'a dompté. Napoléon III en a eu raison. Ces deux tyrans pensaient comme Boulanger. Et pourtant le peuple enfant est toujours maître.

Le peuple ne fait pas attention à une épithète. Qu'on le traite « d'enfant » ou de fou peu lui importe. Il suit sa route et marche vers ses destinées.

On lui a dit du mal du parlementarisme et il veut le renverser.

Que lui donnera-t-on à la place ? Il attend qu'on le lui dise.

## LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Séance du 21 avril

M. Michelin monte à la tribune et demande à la Chambre de décider le renvoi à la commission qui vient d'être nommée, de la proposition de révision dont il est l'auteur.

On lui accorde sans peine cette satisfaction. Puis, après le vote de quelques projets locaux, on revient à la loi sur les alcools.

M. Mérillon reprend son discours.

Le député de la Gironde combat les droits proposés sur les alcools et les riz. Il démontre que ces droits ne seraient pas favorables à l'agriculture, qui d'ailleurs n'en veut pas.

Mais bien qu'il l'attention et le tumulte deviennent tels, que M. Mérillon est obligé de demander le renvoi de la discussion à une prochaine séance. Un calme relatif se rétablit et l'orateur peut terminer en protestant contre l'idée de surimposer l'alcool de maïs, le meilleur de tous et le plus employé, et en réclamant la stabilité économique, non moins utile que la stabilité politique.

M. Millochaud répond à M. Mérillon par un long discours consacré à défendre les droits dont l'institution est demandée. L'orateur affirme que l'agriculture réclame, quoique on en puisse dire, les droits en question et qu'il est indispensable d'encourager la culture du maïs qui, autrefois productive, est aujourd'hui entravée par l'importation et par la concurrence étrangère.

M. Millochaud développe très longuement sa thèse. Mais il ne parvient pas à ramener à la question des maïs l'attention de la Chambre, qui, décidément, est ailleurs.

La discussion générale est close, et le passage à la discussion des articles décidé par 324 voix contre 220.

Sur l'article premier, M. Léon Martin, propose un amendement tendant à fixer le droit sur le maïs en grains à 5 francs au lieu de 3, chiffre proposé par la commission.

Mais cet amendement est rejeté. M. Mérillon demande alors quel est l'avis du gouvernement sur le droit de 3 francs. M. Viette répond que, selon lui, le droit sur le maïs ne sera pas utile à l'agriculture. (Bruit).

— Vous êtes donc le ministre de l'agriculture étranger ? crie-t-on à droite.

M. Viette poursuit, expliquant que le droit de 3 fr. sur le maïs loi paraît non seulement inutile, mais dangereux. Il déclare que le maïs importé a surtout une utilisation agricole. On n'en distille que fort peu. Nos cultivateurs vont donc avoir à supporter une charge nouvelle. Mieux vaudrait ajourner la discussion du droit sur le maïs jusqu'en 1892.

M. Viger, rapporteur, répond qu'on ne peut pas nuire à l'agriculture en établissant des droits sur un produit étranger qui vient lui faire concurrence.

M. Viette revient à la charge et demande de nouveau que le maïs soit laissé indenne.

Le débat se prolonge. M. Delisse réclame les droits sur le maïs.

M. Rouvier explique que, dans les pays pauvres, et notamment dans celui qu'il représente, le maïs fait partie de l'alimentation humaine. Est-il dès lors possible de songer à le surtaxer ?

Pourtant ce droit de 3 fr. sur le maïs finit par triompher. L'article 1<sup>er</sup>, qui l'institue, est adopté,

après pointage, par 279 voix contre 246.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

M. Félix Faure pose une question à M. le ministre des affaires étrangères. Le gouvernement anglais, dit-il, se propose de quintupler le droit actuel sur notre vin en bouteilles entrant en Angleterre. Le gouvernement a-t-il protesté contre une telle mesure qui porterait atteinte à notre exportation.

M. Goblet répond que le gouvernement fera au gouvernement anglais les observations nécessaires, et, s'il n'y est pas fait droit, nous répondrons à ses mesures prohibitives par des mesures analogues. (Approbation.)

L'incident est clos.

M. le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de M. de Martimprey sur la présence d'un civil au ministère de la guerre.

A un mois, crie-t-on.

En l'absence de MM. Floquet et de Fraycinet, on fixera samedi la date de la discussion de cette interpellation.

### SÉNAT

Séance du 21 avril

#### La loi militaire

Le Sénat reprend la discussion du projet de l'organisation militaire.

Le général Doffis, rapporteur, réplique à M. Jules Simon, qu'il accuse de ne pas avoir suffisamment lu la loi militaire. Six mois de service ne sont pas suffisants pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales. L'orateur démontre la nécessité de les conserver un an sous les drapeaux et les inconvénients du surmenage : les grandes manœuvres leur en fournissent l'occasion. La plupart des chefs militaires admettent parfaitement le service de trois ans préparé par la loi de 1872.

L'orateur cite MM. Billot, Marmont, Soubert, Molitor et tous les ministres de la guerre depuis dix ans. En Allemagne, le service est de près de trois ans en majorité ; cinq hommes par escadron seuls font quatre ans. Il y a environ 38,000 sous-officiers. Cette année, le nombre des rengagements a augmenté et, avec la loi, leur nombre sera suffisant.

Laissons-nous guider pour cette loi par la froide raison plutôt que par le sentiment et faisons tout pour l'armée, sauvegarde de la patrie. (Très bien.)

125 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

ES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXII

DE QUELS SINGULIERS DIVERTISSEMENTS SONT PARFOIS ACCOMPAGNÉS LES MARIAGES SUR LA FRONTIÈRE INDIENNE.

— Les trois comanches sont arrivés il y a un quart d'heure, répondit le canadien ; ils ont reconnu deux pistes, l'une se dirigeant vers la rancheria, la seconde va du côté du parc. Les traces sont nombreuses.

— Très bien, dit Julian en souriant. Est-ce tout ?

— Le Mayor a reçu la lettre, reprit Charbonneau. Sa troupe est nombreuse, elle compte plus de cinq cents hommes, ce sont tous des bandits les plus redoutables de la savane ; il espère nous surprendre et croit être sûr de la réussite.

— Nous verrons bien ! s'écria le chasseur avec un sourire d'une expression singulière. Ensuite ?

— Le Mayor a partagé sa troupe en deux corps : le premier et le plus nombreux, composé de trois cents hommes choisis, est commandé par le Mayor

en personne ; il attaquera du côté du parc, le second corps attaquera la rancheria.

— Allons, tout va bien, je vois avec plaisir que Navaja ne m'avait pas trompé.

— C'est lui qui commande le second corps, celui qui doit attaquer la rancheria.

— Tant mieux, nous le sauverons plus facilement. Vous souvenez-vous de mes ordres ?

— Soyez tranquille, nous le sauverons.

— Bien. Quand le Mayor attaquera-t-il ?

— Au premier coup de onze heures.

— C'est parfait ! Il n'est encore que dix heures, nous avons encore une heure devant nous, c'est plus qu'il ne nous en faut. Que chacun se rende à son poste ; la bataille sera belle et bientôt terminée.

Julian entra dans le bal, et il échangea un sourire significatif avec Deniz, qui dansait.

Il glissa en passant quelques mots à son père et à don Cristoval, tout bas à l'oreille, et fit signe à Bernardo de venir près de lui, ce que celui-ci se hâta de faire.

Ils quittèrent ensemble la salle de bal.

Leurs armes étaient placées sur une banquette, ils les prirent.

Puis, sortant de l'habitation sans être remarqués, Julian et son ami se dirigèrent à grands pas vers le parc et s'enfoncèrent résolument sous les hautes futaies.

XXIII

COMMENT LE MAYOR PERDIT SA PARTIE ET NAVAJA GAGNA LA SIENNE, CE QUI PROUVE UNE FOIS DE PLUS QUE LE MALHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES.

Tout était sombre et silencieux sous les hautes

froufrouis séculaires des mahoganys.

Ce silence imposant n'était troublé, par intervalles, que par des bouffées presque indistinctes d'harmonie apportées de la salle de bal sur l'aile humide de la brise nocturne.

Mais si l'on avait pu sonder l'épaisseur des ténébres, on aurait aperçu, derrière chaque levée de terre, chaque arbre, chaque buisson, un homme embusqué, les traits contractés, le regard flamboyant, immobile comme une statue de bronze, l'oreille au guet, le fusil à la main, le doigt sur la détente.

En passant à travers les halliers, de ce pas rapide et muet des coureurs des bois, Julian, sans s'arrêter, prononçait quelques paroles à voix basse, auxquelles les invisibles sentinelles répondaient par un seul mot, bien plutôt murmuré que prononcé.

Les deux chasseurs, continuant leur route mystérieuse, atteignirent bientôt la partie la plus épaisse et la plus sauvage du parc.

Là, les sentinelles étaient plus rapprochées les unes des autres, et des masses sombres d'hommes armés et massés dans les halliers se laissaient deviner par les regards accoutumés à percer les ténébres.

Quand ils eurent atteint ce point du parc, Julian et son ami s'arrêtèrent au milieu d'un buisson.

Une faible leur commençait peu à peu à filtrer à travers les feuilles des froufrouis, leur pâle, froide, d'un blanc bleuâtre et qui imprimait aux accidents du paysage, sortant de la masse d'ombre, une apparence presque fantastique.

La lune, à son dernier quartier, commençait à

émerger de la ligne d'horizon et montait lentement dans le ciel, mélancolique, et parfois noyant dans les nuages son disque réduit au tiers de sa grandeur.

Le premier coup de onze heures tinta lugubrement à la grande horloge placée à la façade de l'hacienda.

Les tintements de l'heure, répercutés par les échos, allèrent mourir au loin dans les mornes perdus des montagnes.

Au même instant, le cri de l'épervier d'eau, poussé par Julian, se fit entendre à trois reprises sous le couvert.

Soudain une fusillade bien nourrie éclata dans la direction de la rancheria, mêlée à des cris et à des vociférations féroces.

Sur ces entrefaites, plusieurs têtes aux visages sinistres s'élevèrent silencieusement du faite du mur de clôture.

Tout continuait à être silencieux dans le parc.

Les bandits montaient toujours le long de la muraille ; bientôt on aperçut des épaules, puis des bustes dessinèrent leurs noires silhouettes dans la nuit.

— Feu ! cria Julian d'une voix stridente en déchargeant son fusil sur un bandit qui semblait être le chef des autres.

Sans qu'il fût possible d'apercevoir personne, une décharge terrible éclata comme un coup de tonnerre sous les hautes futaies du parc.

Tous les bandits disparurent en même temps, et on les entendit lourdement retomber au dehors.

En ce moment même, calme et souriant comme si aucun événement extraordinaire ne fût venu



M. Margaine combat le service de trois ans et réclame le service de sept ans, pour solidifier l'armée. La nouvelle loi est une erreur financière.

L'orateur ne votera pas le projet. (Très bien ! à droite).

La discussion est renvoyée à lundi.

**Interpellation**

M. Floquet déclare qu'il est à la disposition du Sénat, immédiatement si on le désire, pour répondre à l'interpellation sur la politique générale du gouvernement, signée par MM. Léon Say, Trarieu, etc.

M. Trarieu croit devoir, au lendemain d'un ordre du jour de confiance, dissiper toutes les équivoques. On ne peut plus marcher en aveugles, même avec des amis. On se demande où nous allons et ce que l'on attend de nous. Le gouvernement croit que l'application d'un programme ultra-radical suffira pour apaiser et il est partisan de la révision.

L'orateur désire savoir expressément ce qu'on entend par accentuer en avant la politique actuelle. Selon la réponse, il demandera au Sénat s'il veut suivre le cabinet, surtout en ce qui concerne la révision au point de vue de la Constitution et des institutions menacées. Quelle est la révision acceptée par le gouvernement ? Menace-t-on le président de la République ? Vise-t-on le Sénat ? Alors, que lui reproche-t-on ? Des obstructions parlementaires par des séances tumultueuses ? Je souhaite me tromper, mais la révision que j'entrevois est celle qui menace la République et seconde les calculs de César. (Applaudissements sur de nombreux bancs).

Je demanderai aussi à quel combat on veut nous mener, vers quelles réformes ? Ce qui m'inquiète, c'est la peur que le programme de 1869 soit celui qu'on vous propose : l'élection des juges, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'impôt progressif, la mairie centrale, etc. Comment concilier le Sénat et la Commune de Paris ? Le Sénat saura alors s'il doit continuer à donner sa confiance au gouvernement et la suivre jusqu'au bout. Croyez-vous aux difficultés actuelles ? Quel remède offrez-vous ?

Le mouvement actuel n'est pas causé par un réveil des vieilles idées plébiscitaires, c'est que nous avons commis des erreurs, des fautes, et qu'il ne faut pas les renouveler. Le malaise vient de la faiblesse du gouvernement et du charlatanisme des programmes. C'est une leçon dont la République doit tenir compte ; il ne faut pas continuer les capitulations qui alarment le travail national. Le langage de M. Floquet sera jugé sérieusement par des hommes attachés à leur devoir. (Applaudissements).

**Réponse du gouvernement**

M. Floquet dit qu'il lui tardait de donner au Sénat des explications courtes, nettes et claires, sur son programme. Sur ces bancs, et mes contemporains de lutte et mes maîtres sont ici. Il s'agit d'entrer dans la voie des progrès démocratiques que nous avons poursuivis ensemble. Pour la révision, un accord sera nécessaire ; il faudra des délibérations entre les deux Chambres ; les imperfections de la Constitution reconnues seront examinées par le Sénat avant le Congrès. Que le Sénat ne soit pas plus pressé que la Chambre.

Les réformes judiciaires seraient soumises au Sénat quand le gouvernement les proposera, s'il croit devoir le faire. Pour régler de nouveau les rapports de l'Eglise et l'Etat, il faudra s'inspirer du principe de la liberté de conscience. J'ai eu l'honneur d'être préfet de la Seine après avoir été président du conseil municipal de Paris, et, devant le conseil, j'ai déclaré qu'avant tout la légalité nationale était le premier devoir de la municipalité

parisienne. J'ai déposé un projet qui a recueilli les voix de députés peu avancés.

Quant à la municipalité, il faudra lui donner des pouvoirs exécutifs plus grands, mais non la police municipale. Si jamais on devait toucher au Sénat, c'est à lui que je demanderais de régler les conditions de son existence au point de vue de son recrutement. En acceptant la direction du cabinet, j'ai le sentiment de remplir mon devoir avec sincérité. On peut penser qu'il faut se replier et faire amende honorable pour faire face aux périls de l'heure présente. Je crois, au contraire, qu'il faut plutôt donner des développements à nos principes démocratiques. Notre tâche est de montrer que par le libre jeu de nos institutions républicaines, on peut donner satisfaction à ceux qu'on égare, et quand la nation verra le manteau déchiré, elle reviendra à vous. Il faut réaliser les réformes de 1789.

M. Léon Renault réclame des explications plus nettes et plus précises, surtout en ce qui touche la révision. M. Floquet a toujours soutenu la politique radicale. Cette politique peut-elle conjurer le danger qui groupe les socialistes, les monarchistes et les césariens ? Le pays est inquiet et déçu. Votre programme doit-il être la paix et la réconciliation nationale ? Depuis dix ans, la politique est devenue moins prudente et réservée, et peu à peu le gouvernement a commis des défaillances. On a tout promis ; les déceptions trompées se révoltent. Il faut reprendre le programme de 1873 et de 1877. L'orateur regrette que ses collègues du Sénat ne puissent pas donner au gouvernement leur concours.

M. de Marcère dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« Le Sénat, résolu à maintenir la stabilité parlementaire et à ne donner son concours qu'à une politique sage et modérée, passe à l'ordre du jour. »

M. Floquet se rallie à l'ordre du jour pur et simple, qui a la priorité et qui est adopté par 431 voix contre 106.

**INFORMATIONS**

**Manifestation anti-boulangiste**

Samedi à 3 heures, 300 étudiants ont fait une manifestation antiboulangiste devant le Sénat.

Les grilles, qui avaient été fermées une première fois, ayant été rouvertes, les étudiants se précipitent dans le jardin et se groupent vers la grille de l'avenue de l'Observatoire.

A 4 heures, ils arrivent sous les fenêtres du Luxembourg en criant : A bas Boulanger ! Vive le Sénat !

M. Corbon, questeur, et le capitaine de Ferrière, l'un des commandants militaires du Sénat, exhortent les étudiants au calme.

La manifestation est terminée à quatre heures un quart.

A 5 heures 3/4, M. Hubbard, député de Seine-et-Oise, prend la direction des manifestants, qui se massent le long de square Raspail, aux cris de : « A bas Boulanger ! »

Une bande de partisans de Boulanger, qui vient de se former, marche parallèlement avec les antiboulangistes sur le trottoir opposé.

Des injures sont échangées entre les deux bandes ; des pierres sont lancées.

A la hauteur de la rue St-Dominique, une

masse d'agents de ville tenant toute la chaussée, arrêtent les manifestants.

Les boulangistes et les antiboulangistes en viennent aux mains. Des renforts de police surviennent.

Les étudiants font demi-tour en bon ordre. Dans la rue du Bac, une nouvelle bagarre se produit ; un étudiant est blessé grièvement.

Enfin, les étudiants se dispersent dans les rues avoisinantes.

La dispersion du monome des étudiants n'a pas eu lieu sans incidents.

Les étudiants antiboulangistes, rencontrant des ouvriers sortant d'un atelier, ont voulu les forcer à crier : « A bas Boulanger ! »

Une bagarre s'est produite et deux étudiants ont reçu deux coups de scie et des coups de couteau.

**Les étudiants chez M. Floquet**

MM. Anatole de la Forge, Ernest Lefèvre, Camélinat, Lafon, Labordère, Sigismond, Lacroix, Bourneville, Achard, Farcy et Mesureur, députés, se sont rendus, dimanche, à dix heures, au ministère de l'intérieur, pour présenter à M. Charles Floquet une délégation d'étudiants, qui venait remettre au président du conseil une protestation contre l'attitude de la police, lors des derniers incidents qui se sont produits dans la soirée de vendredi.

M. Anatole de la Forge a pris la parole.

— Nous nous sommes, a-t-il dit, adressés à vous, M. le président du conseil, dans un sentiment de respect, d'entière confiance, de vive sympathie pour votre personne et pour le cabinet, afin de vous entretenir des faits regrettables qui se produisent depuis quelques jours dans les rues de Paris, et vous prier de vouloir bien y apporter un prompt remède. Nous avons désiré également vous présenter la députation de la jeunesse des écoles de Paris, cette jeunesse qui, fidèle à la tradition professe l'amour de la République et de la liberté comme la haine de la tyrannie ou de la dictature, sous quelques formes qu'elles se produisent.

M. Anatole de la Forge a ensuite remis, à M. le président du conseil, la protestation des étudiants.

M. Floquet en a immédiatement pris connaissance ; il a fait observer qu'elle ne renfermait aucun fait précis, qui pût lui permettre de faire procéder utilement à une enquête.

Les députés et les étudiants ont cité alors des faits précis, desquels il résulte que, dans la plupart des cas où la police a eu à exercer des répressions, les coups pleuvaient sur les citoyens qui criaient : Vive la République ! vive la liberté ! à bas la dictature ! à bas Boulanger ! tandis qu'au contraire, les agents laissaient se produire les cris : Vive Boulanger ! et brutaliser les adversaires des boulangistes.

— Un acte de ce genre, ont dit les étudiants, s'est produit notamment vendredi, après-midi, sur le boulevard Saint-Germain.

D'autres faits ont été cités en assez grand nombre au président du conseil. Des agents ont pu même lui être signalés.

M. Floquet a déclaré qu'après avoir toléré la liberté des manifestations, le jour et le lendemain même de l'élection du Nord, il ne lui avait pas paru possible d'en subir la continuation ; qu'il avait, en conséquence, donné l'ordre à la préfecture de police d'empêcher les colonnes de manifestants de se rendre de la rive droite à la rive gauche, et réciproquement. Il avait pu espérer un instant que cet ordre produirait ses fruits, que l'agitation finirait par se calmer ; mais puisque son espoir a été déçu, il est désormais décidé à sévir vigoureusement pour que la rue ne soit plus troublée par de scandaleux désordres.

Le digne marin était assez batailleur de sa nature ; pour lui, la fête était complète.

Cet accompagnement strident de la fusillade se mêlant à la musique de Strauss, lui semblait produire l'effet le plus pittoresque.

Il riait et se frottait les mains à s'enlever l'épiderme. Certes, il n'aurait pas consenti à troquer cette singulière petite fête, ainsi qu'il nommait cette terrible attaque, même contre le chargement complet de son trois-mâts la Belle-Addie.

Cependant, le Mayor, repoussé une première fois, ne s'était pas tenu pour battu.

Il voulait prendre sa revanche.

Rien ne devait l'arrêter.

Résolu à en finir à tout prix, pendant qu'il lançait ses hommes à un nouvel assaut, d'autres bandits attaquaient le bas de la muraille à coups de pioche et de levier.

La fusillade reprit plus intense et plus meurtrière.

Des bandits, embusqués dans les arbres, faisaient un feu roulant et bien dirigé sur les défenseurs du parc.

La situation devenait mauvaise pour les vaqueros.

Plusieurs d'entre eux déjà avaient succombé.

Julian dit quelques mots rapides au sous-officier commandant les chasseurs à pied.

Celui-ci fit un signe d'assentiment et, ralliant ses hommes, il disparut avec eux dans les fourrés.

Le combat continuait toujours, les bandits, repoussés une seconde fois, étaient retombés au dehors.

La muraille, vigoureusement attaquée par le pied, oscillait.

— Il vous appartient, Messieurs, a-t-il dit aux étudiants, de m'y prêter la main. Je ne vous fais aucun reproche, Je comprends les sentiments qui vous ont animés et qui vous animent encore. Je les partage. Comme vous, j'ai pris part à un autre âge à des manifestations qui étaient toutefois autrement graves, et je puis dire aussi autrement dangereuses. Je compte donc sur vous, ayant toute confiance en votre esprit de générosité républicaine. Cessez de manifester de votre côté. Laissez-moi en présence des manifestants de métier, qui sont venus dès l'arrivée du cabinet rendre difficile et pénible sa tâche déjà bien laborieuse. Aidez-moi au moment même où certaines personnes m'attaquent, ne fût-ce que par patriotisme. Comme vous, j'aime la République, comme vous j'ai horreur de la dictature, je saurai réprimer l'esprit de confusion, le trouble et le désordre qu'elle entraîne après elle. Ayez confiance en moi !

La délégation des étudiants a promis de ne plus manifester pendant toute la semaine prochaine, si elle n'était plus l'objet de provocations de la part des boulangistes.

**M. Floquet et la police.** — L'agence Havas publie la note suivante :

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, accompagné du préfet de police et du chef de la police municipale, a fait dimanche une tournée dans les principaux postes de police du centre de Paris. Il a visité les postes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> arrondissements et les brigades centrales de la préfecture.

Il a adressé quelques paroles aux agents qui étaient présents dans ces divers postes ; il les a assurés de toute la sollicitude du gouvernement et leur a promis de les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions. Il leur a rappelé qu'ils devaient fidélité à la République, qu'ils devaient être vigilants, fermes pour assurer la sécurité, bienveillants vis-à-vis de la population pour assurer la paix publique.

On répand, le bruit que des négociations sont engagées entre les amis du cabinet et l'entourage du général Boulanger. Ces bruits prennent de plus en plus de la consistance, et si peu vraisemblable que la chose puisse paraître, une entente serait reconnue possible. On se serait donné déjà réciproquement des gages de peu d'importance. Il est vrai que l'initiative des pourparlers ne viendrait pas du général Boulanger, pour lequel un accord ne serait pas une renonciation complète à ses projets.

Sans vouloir insister davantage et sans pouvoir, d'autre part, rien garantir, il paraît qu'une nouvelle à sensation, se rattachant à ses négociations, peut survenir d'ici deux ou trois jours.

**Le voyage de M. Carnot.** — Le commandant Chamoin, un des officiers d'ordonnance du président de la République, a quitté samedi Paris, par le train de sept heures quarante minutes. Il a mission de se rendre successivement dans les villes où le président de la République s'arrêtera et où il séjournera, afin de s'entendre avec les autorités locales sur les derniers détails relatifs aux réceptions qui vont être faites au chef de l'Etat.

**Revue des Journaux**

La Cocarde répond aux déclarations antiboulangistes de M. Ch. Laurent, par l'entrefile suivant, intitulé : « La chute d'un Ange » : « Tout récemment, M. Laurent avait mené con-

Julian avait réuni une centaine de vaqueros prêts à s'élaner en avant à son premier signal.

Soudain, sur une étendue de près de cinq mètres, un pan de mur s'écroula d'une seule pièce.

Les bandits poussèrent un hurrah de triomphe et il se ruèrent sur la brèche.

Mais ils furent accueillis par une fusillade terrible, qui les contraignit à reculer en frémissant.

— Mil demonios ! s'écria le Mayor en s'élançant en avant et faisant franchir la brèche à son cheval, quelques peones poltrons vous font-ils peur ? cria-t-il à ses aventuriers en brandissant son sabre. C'est une mine d'or qu'il s'agit de conquérir ! Rayo de Dios ! en avant pour de l'or à pleine mains, en avant !

— En avant pour de l'or ! répétèrent les bandits en s'élançant à la suite de leur terrible chef.

Les vaqueros, électrisés eux aussi, répondirent par une nouvelle décharge.

Tout à coup, le cri strident de l'épervier d'eau traversa l'espace, en même temps que le cri de guerre des indiens comanches résonnait avec fureur.

— Ce sont nos amis ! s'écria Julian. Nous sommes vainqueurs ! En avant ! Ne laissons pas ces bandits souiller le parc de leur présence.

— En avant ! criaient les vaqueros d'une seule voix.

Et tous s'élançèrent en avant avec une force irrésistible.

Encore une fois les bandits furent contraints de reculer.

Une fusillade terrible se faisait entendre sur les derrières des aventuriers.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

troubler les plaisirs de la fête, don Cristoval de Cardenas, donnant le bras à dona Luiza, s'avança au milieu du bal, où le bruit de la fusillade commençait à répandre une panique qui menaçait de devenir bientôt générale.

— Senoras et vous, caballeros, cria-t-il d'une voix forte afin d'être entendu de tous, rassurez-vous, vous ne courez aucun danger. Nous sommes attaqués par cinq cents hommes à peine, et nous en avons quinze cents pour nous défendre, au nombre desquels se trouvent deux cents soldats français. J'étais prévenu depuis longtemps de cette attaque. Il m'a semblé qu'il serait beau de prouver à nos alliés les français que le sang de nos pères n'a pas dégénéré dans nos veines et que nous sommes bien les descendants des fiers conquistadores du Mexique. Dansons sans crainte, don Julian et don Bernardo sont à la tête de nos défenseurs. Pas un bandit ne mettra le pied dans l'hacienda, je vous en donne ma parole d'honneur !

— Bravo ! Vive le Mexique ! s'écrièrent les invités d'une seule voix.

— Dansons ! dit la comtesse de Valenflours avec élan.

— Dansons ! répéta héroïquement Deniz qui avait la mort dans l'âme ; dansons au bruit de la fusillade, comme les républicains de 1792 dansaient au bruit du canon pour défier les ennemis de la République.

— Dansons ! dansons ! s'écrièrent toutes les dames, électrisées par ces chaleureuses paroles.

— Oui, dansons ! répétèrent les hommes, mais dansons les armes à la main.

— Dans cette pièce, vous en trouverez, dit

alors le capitaine Petit en paraissant dans la salle de bal le revolver à la main et suivi de ses quinze matelots brandissant leurs haches d'abordage ; venez, suivez-moi.

— Allons ! allons ! crièrent les hommes en s'élançant à la suite du brave capitaine.

L'élan était donné.

L'enthousiasme était général.

Personne ne voulait rester en arrière.

Bientôt les hommes reparurent armés jusqu'aux dents et le fusil en bandoulière.

— Un galop ! un galop ! crièrent les invités avec des trépignements de joie.

Et les danseurs s'élançèrent emportés par un galop furieux et tout prêts à combattre au son, non seulement de la musique, mais encore de la fusillade qui faisait rage du côté de la rancheria et des feux roulants qui se succédaient sans interruption dans les profondeurs éloignées du parc.

Il y avait un véritable héroïsme à danser dans des circonstances aussi critiques.

Le capitaine Edouard Petit, auxquels s'étaient joints tous les invités trop âgés pour danser, mais encore capables de se battre bravement, avait improvisé, en quelques minutes, un bataillon d'une centaine d'hommes résolus, dont il avait pris le commandement.

Il avait organisé la défense de la salle de bal en embusquant des tirailleurs dans tous les fourrés de la huerta et derrière toutes les charmilles, mais conservant près de lui ses matelots afin de les lancer où besoin serait, en cas d'attaque, afin de donner le temps aux danseurs de venir prendre part à la lutte.

Le capitaine était aux anges.



**CHRONIQUE LOCALE  
ET RÉGIONALE**

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**A l'occasion** du voyage de Monsieur le Président de la République, la Compagnie d'Orléans délivrera le 26 courant, des billets aller et retour pour Agen, qui seront valables pour le retour jusqu'au 27 avril inclus.

Au départ de Cahors, les prix sont ainsi fixés : 1<sup>re</sup> classe, 14 fr. 05 ; 2<sup>e</sup> classe, 10 fr. 55 ; 3<sup>e</sup> classe, 7 fr. 70. Ces billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs de la classe du billet délivré, à l'exception des trains poste et express.

**CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS**

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, dans le but de former une délégation, prise dans son sein, pour se trouver à Agen à l'arrivée du président de la République.

Il a été décidé qu'une Adresse, au nom de la ville de Cahors, serait lue par M. le maire.

A ce sujet, un incident s'est produit.

Un des membres, M. Delpech, a pris la parole et a dit qu'il serait bon que le discours que doit prononcer le maire fut élaboré en commun, afin qu'il fût bien l'expression des sentiments des membres du Conseil municipal ; car, dans une autre circonstance, M. le maire n'avait pas donné satisfaction, au point de vue politique, à la majorité des conseillers municipaux.

Un membre à l'âme énergiquement les paroles de l'orateur. Il ajoute que, s'il était maire, il reposerait avec la plus grande énergie la proposition qui vient d'être formulée.

M. le maire, homme de conciliation, dit qu'il soumettra son discours à ses collègues après en avoir arrêté les termes.

**Election de Lacapelle-Marival**

CONSEIL GENERAL

M. le comte de Turenne bonapartiste. 1,756 (élu)

M. Laparra, républicain. 1,741

**Contributions indirectes.** — M. Salomon, surnuméraire des contributions indirectes à Paris (administration centrale), est nommé commis à Cahors, en remplacement de M. Soulié, nommé commis principal à Mirambeau (Charente-Inférieure.)

**Accident.** — Dimanche au soir, vers 3 heures, une voiture de louage descendait le boulevard, lorsqu'un enfant de deux à trois ans, se dirigeant vers cette voiture, tomba sous les roues, qui lui passèrent sur les reins. Relevé aussitôt par les personnes les plus voisines, cet enfant fut transporté à la pharmacie Alazard, où il reçut les premiers soins du docteur Gélis.

Par le plus grand et le plus heureux des hasards, l'enfant que l'on croyait écrasé, n'avait reçu que quelques contusions sans gravité.

**Orages.** — Les orages se succèdent à Cahors. Dimanche, c'était une véritable trombe d'eau ; hier, lundi, la grêle est tombée drue et le tonnerre grondait comme en plein été. Nous craignons que les arbres fruitiers aient eu fort à souffrir.

Pendant l'orage d'hier, la foudre est tombée sur l'une des cheminées de l'école des Frères qu'elle a écornée ; des briques ont été brisées. Le fluide a ensuite suivi les fils télégraphiques qui longent la maison, sans occasionner d'autres dégâts.

La région de Mercuès a été cruellement éprouvée par l'orage d'hier. Aujourd'hui encore, au moment où nous mettons sous presse, un nouvel orage est déchaîné au nord-ouest de Cahors.

**Vols.** — Les rôdeurs de nuit, dont on n'entendait plus parler depuis quelques temps commencent à vouloir renouveler leurs exploits à Cahors. On nous signale, en effet, plusieurs vols, commis la semaine dernière, chez divers particuliers. Dans une maison, les voleurs se sont emparés du linge et de volailles.

Dans une autre habitation, sorte de villa garnie par son propriétaire de toute sorte de bonnes choses, surtout en liquides, d'indiscrets gourmets ont fait main basse sur de nombreuses bouteilles de liqueurs.

Mais si les auteurs de ces vols ont eu la chance, jusqu'à présent, de pouvoir se dérober à la police il n'en est pas de même du nommé Sylvain Delpech, qui a été pincé pour n'avoir pas assez médité le proverbe : « Tant va la croche à l'eau qu'enfin elle se casse ». Delpech, depuis longtemps, exploitait les maîtres d'hôtel et aubergistes de Cahors, en se faisant passer pour celui qu'il n'était pas. Après avoir séjourné un cer-

tain temps dans un hôtel, il partait sans payer et allait s'installer dans un autre. Malheureusement, les victimes de ces escroqueries ont fini par déposer une plainte, et Delpech a été écroué à la maison d'arrêt.

**Suicide.** — Un jeune homme de 25 ans, le sieur M..., qui habitait Concots depuis quelques temps, vient de se suicider en se tirant un coup de fusil au cœur.

C'est un amour malheureux qui a poussé M... à en finir avec la vie.

**Accident.** — Un accident mettait en émoi, samedi, le village de Larroque-des-Arcs.

Le sieur G. Conquet conduisait une charrette à bœufs, chargée de pierres, destinées aux réparations effectuées en ce moment à l'église paroissiale. Voyant, à un moment donné, que sa charrette allait verser, Conquet, qui se tenait en arrière, se précipita pour diriger son attelage, mais si malheureusement qu'il tomba contre une roue du véhicule qui lui passa sur la tête.

Relevé immédiatement, on constata que la roue avait en quelque sorte glissé contre la tête, mais en enlevant toutefois presque tout un côté de la figure.

Cette blessure était horrible à voir ; néanmoins, cet accident n'aura pas de suite funeste et la victime s'en tirera au prix de larges balafres qui lui coutureront désormais le visage.

**Tentative de vol.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, la bonne de M. Batut, propriétaire au mas de Conne, commune de Toirac, ayant entendu un certain bruit, courut prévenir son maître.

Celui-ci, s'étant armé d'un fusil, essaya d'ouvrir la porte de la maison, mais il s'aperçut qu'elle était solidement barricadée, et que sa famille se trouvait ainsi comme emprisonnée.

Ce n'est qu'avec l'aide d'un voisin qu'il put couper la corde qui la tenait fermée.

D'audacieux malfaiteurs s'étaient introduits dans la maison au moyen d'une échelle, en ayant soin, pour se sauver plus librement, d'enfermer M. Batut chez lui.

Espérons que la justice ne tardera pas à découvrir les coupables.

**Foire de Gourdon.** — Favorisée par le beau temps, la foire de Gourdon du 21 courant a été assez belle.

Beaucoup de transactions : les bœufs de travail ont atteint une hausse de 40 à 50 fr. par paire sur le cours de la dernière foire, et les moutons un prix de 35 à 38 fr. par tête ; la volaille s'est vendue 60 à 70 c. la livre ; les œufs, 40 à 45 c. la douzaine.

Une baisse sensible s'est produite à la halle au blé.

**Variétés**

**Causerie médico-dentaire (Suite).**

**PATHOLOGIE DES DENTS**

Les dents temporaires, à part les anomalies de nombre, ne présentent que peu de conditions anormales et n'ont pas de maladies qui leurs soient particulières.

On observe parfois des canines et des secondes molaires tellement développées qu'on pourrait les prendre pour les dents de deuxième série ; comme il est important spécialement pour le traitement des irrégularités de position, d'éviter une erreur de ce genre, celui-ci n'est pas possible si l'on observe que les dents de la première série se distinguent généralement par leur coloration, leur transparence, la terminaison brusque de l'émail et l'osure des surfaces tritantes.

La seconde dentition s'accomplit généralement dans des conditions plus favorables que la première, mais le volume des dents permanentes et la difficulté d'éruption des secondes molaires font souvent éprouver à l'enfant des maux de tête, des névralgies et un abattement qui exigent quelquefois une surveillance attentive. Et enfin, la troisième série ne comprend que des dents que généralement il faut extraire.

Les dents sont affectées par un grand nombre de maladies qui tendent à les détruire. Les principales sont : les lésions, les fractures, la périodontite, la nécrose, la résorption, l'exostose, l'hypertrophie, l'hypérostose, le kyste, dentigère, la carie etc.

Les gencives sont aussi sujettes à un nombre considérable de maladies dont voici les principales : les congestions, ulcérations, gingivites, expulsives, et enfin l'ostéo-périostite alvéolo-dentaire. L'altération des bords maxillaires, connue sous le nom de déchaussement des dents et constituée par la destruction de la gencive et de la paroi alvéolaire amenant la dénudation des racines, est considérée comme une forme de rhumatisme dentaire.

On doit redouter, chez les enfants, le muguet des gencives et la stomatite ulcéreuse et cancéreuse ; dans les syphilis, les ulcérations gingivales, la salivation, les affections scrofuleuse et cancéreuses et la nécrose du maxillaire. La grossesse exerce une influence pernicieuse sur les dents. Des femmes qui avaient eu des dents excellentes les perdent souvent les unes après les autres et avec de grandes souffrances si les enfants se succèdent rapidement. Ce phénomène s'explique par la déperdition des matières calcaires dont les dents sont composées et qui servent à la formation des os du fœtus.

**AUDOUARD**

L'AUDOUARD, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE, Ex-dentiste des grandes communautés religieuses, et institutions du faubourg Saint-Germain à Paris, membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris, chirurgien-dentiste des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze, à Brive, rue du Maréchal Brune.

(A suivre).

**BOURSE. — Cours au 23 avril.**

3 0/0.....	81 72
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	84 62
4 1/2 0/0 ancien.....	106 72
4 1/2 0/0 1883.....	106 47

**Dernier cours du 23 avril.**

Actions Orléans.....	1,267 50
Actions Lyon.....	1,263 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	399 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	287 25
Obligations Lombardes (jouissance.....	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	350 00

**Bibliographie**

**Journal des demoiselles**

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des Demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE**

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Denker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chédac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures ; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin ; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science ; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *vade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose*. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFFECTEUR**.

**A VENDRE** de gré à gré pour cause de départ de son cavalier, une belle et forte **jument**, bonne pour la production et pour le trait, provenant de la gendarmerie de Cahors.

**OCCASION**

A vendre un excellent **Phaëton** avec capotage. S'adresser au bureau du *Journal*.

**A VENDRE**

Un bon **Piano**. S'adresser au bureau du *Journal*.

tre les voleurs de l'Elysée une très belle campagne de haute allure et de grand style à laquelle on ne pouvait faire qu'un seul reproche : celui d'être salariée par une concurrence de l'agence d'affaires Wilson et Cie.

» Tout le monde sait, en effet, que MM. Veil-Picard frères, les propriétaires du journal *le Paris*, et conséquemment les patrons de M. Laurent, n'ont fait aussi vivement la guerre à M. Wilson que par suite d'une rivalité d'affaires.

» Tout le monde sait aussi que si MM. Veil-Picard frères, banquiers juifs de Besançon, ne vendent pas de décorations, ils en achètent ; le double ruban rouge qui orne depuis peu la boutonnière de ces frères Lionnè de l'usure en est la preuve éclatante. Aussi, si nous nous consolons facilement de voir injurier un général français par des boursiers tonkinois, nous prenons moins notre parti de voir un journaliste de la valeur de M. Laurent, un confrère jusqu'ici respecté et honoré, faire acte de mercenaire en mettant son talent au service des rancunes basses de deux marchands d'argent contre un soldat pauvre. »

La **Paix** dit que si l'on veut connaître la majorité vraie dont peut disposer le cabinet, c'est dans le troisième scrutin de la séance de jeudi, celui relatif à l'affichage des deux discours de M. Floquet, qu'il faut la chercher.

La **République française** supplie ses amis de voter contre la révision. Le président du conseil, dit-elle, en ne s'opposant pas à la mise à l'ordre du jour de l'élection de la commission de révision, a commis une lourde faute, et cette faute serait irréparable si la commission qu'on va nommer devait comprendre une majorité révisionniste.

Le **Journal des Débats** dit que le véritable avantage de la nouvelle loi militaire sera d'être trop manifestement applicable pour pouvoir être appliquée.

L'**Autorité** ne croit pas que les concessions faites par M. Floquet aux opportunistes le préserveront du sort fatal qui l'attend sous peu de jours.

Le **Figaro** pense que le général Boulanger doit se dépêcher, s'il veut que sa popularité dure assez pour le porter au pouvoir, de forcer les avenues du pouvoir. Il pourrait peut-être rechercher la complicité d'hommes politiques, plus désireux de le partager avec lui que de le lui livrer ou de le lui disputer.

Le **Soleil** estime qu'il ne se dégage du vote émis jeudi par les gauches qu'une seule indication, la peur qu'éprouvent les opportunistes. La question est de savoir si cette crainte du boulangisme et cette terreur du suffrage universel seront assez puissantes pour les retenir longtemps encore en vaselette.

Le **Gaulois** demande si la police ne pourrait pas, grâce à sa dissémination et grâce au téléphone qui relie tous les postes, arrêter les manifestations et s'épargner ainsi, en les prévenant, la peine de les réprimer.

**Election législative de l'Aude**

RÉSULTAT COMPLET

M. Ferroul, radical, 29,350, élu.

Général Boulanger 4,465.

**Election sénatoriale de la Corse**

M. de Corsi, radical, 316 voix, élu.

M. Bartoli, rép., 267

M. Morelli, 131

**Ligue des Patriotes.** — L'assemblée générale de la Ligue des Patriotes a refusé, par 21 voix contre 18, de sanctionner la nomination de Déroulède, comme président d'honneur.

Le groupe d'action, d'accord avec M. Déroulède a décidé de reconstituer la ligue sur des bases nouvelles.

**Italie.** — M. Bovio, membre de l'extrême gauche, a demandé à interpellier M. Crispi sur les relations extérieures de l'Italie, notamment avec les puissances centrales et la France.

**La santé de Frédéric III.** — Le *Journal de Berlin* a affiché samedi, à la porte de ses bureaux, un placard annonçant l'état désespéré de l'empereur. Au meilleur moment de la journée, la fièvre n'est pas tombée au-dessous de 39 degrés, accompagnée de tremblements de froid.

Tout le monde, au château, s'attend à une fin prochaine. Les fonctionnaires de la cour ont reçu l'ordre de ne pas quitter leurs bureaux.

Berlin, 22 avril.

Le bulletin de ce matin, neuf heures, porte : « L'empereur a passé une nuit plus tranquille ; la fièvre a de nouveau diminué. L'état général est meilleur. »

**Amérique.** — Le président Cleveland vient de répondre aux dames qui patronnent une souscription ayant pour but d'offrir à la France une statue du général Washington. M. Cleveland déclare qu'il approuve et appuie de tout cœur cette idée. Il y voit une excellente façon de témoigner à la France les sentiments d'amitié de l'Amérique.



# Établissement Hydrothérapique

CHEZ M<sup>ME</sup> SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

**TARIF:**

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

Linge compris. On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

## GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être vendues; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

**LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter: Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

EXPOSITION CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires  
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série

LA PRÉVOYANTE. Assurances contre l'Incendie, la Grêle et les Accidents, demande Agents Généraux, Direction Générale, 103, Cours d'Aquitaine, Bordeaux.

Maison spéciale d'Accouchement DIRIGÉE PAR M<sup>ME</sup> Angèle Raymond Gérardgeorge Maître Sage-Femme Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.) PREND DES PENSIONNAIRES Guérison radicale des Maladies de Matrice

EAU MINÉRALE NATURELLE **VICHY** Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire: PARIS, 8, Boulevard Montmartre EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau**  
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement au drainage nulle ment du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (41, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

**DENTS & DENTIERS** PERFECTIONNÉS GARANTIS Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

\* **AUDOUARD** \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions de l'abbaye St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN-DENTISTE** Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

**A BRIVE**

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LUCODON" Préviennent la Carie et le déchaussement de Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup> ÉDITEURS** LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie Française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES: Gravures, Serres-Types, Gravures en Cuir, etc. Payable CINO FRANCS PAR MOIS (PAR CHAQUE CENTAINE DE VOLUMES) EN FRANCE. FRANCS FACONNÉS, ESQUOPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layton.

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

# Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'apparements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

RHUM **S-T-GEOORGES** DANS LES MEILLEURES MAISONS

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

# CADRETT DU LOT CADRETT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

L.A. **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** INVENTAIRE RAISONNÉ Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenboury, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, directeur de la Bibliothèque en chef de la Faculté de médecine de Paris; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Leclercq, ingénieur; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mouton, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° colombar de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison Payable à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs

Chaque livraison 4 franc

H. LAMIRAULT & C<sup>o</sup> Éditeurs